

part avait amené des débris des différentes pièces de la toiture ramassés après l'accident.

Par son jugement du 15 avril 1890, le Tribunal de Commerce de Roubaix, en vertu de l'article 103 du Code de Commerce, a déclaré responsable l'industriel à l'égard de la chute de la toiture.

Le rapport de M. Cornut, président de l'Association des propriétaires de Roubaix, a été lu et adopté.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

Le rapport de M. Cornut, déposé et les paroles ont été lues par un simple collègue, ce qui est contraire aux règles de l'art, qui était impossible de se rendre compte de la façon dont cette soudure avait été faite, qu'il y avait eu un vice caché dans le métal.

pour le futur théâtre, il y a pour cela les deux raisons suivantes :

1° Si l'on veut avoir un bon orchestre composé d'éléments roubaixiens, il n'est pas trop de ces quelques semaines pour le former, lui apprendre le répertoire, le rendre homogène, il doit avoir des heures de concert et cela grand avantage de notre académie de musique et de nos occasions.

2° Il ne faut pas laisser tomber le goût théâtral et renvoyer dans une ville voisine, si seulement les roubaixiens, mais aussi les étrangers qu'on avait à grand-peine attirés chez nous.

Voilà, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements, nos vœux et salutations.

Un groupe d'habitants du Grand-Théâtre.

La compagnie du chemin de fer du Nord informe les voyageurs qu'ils trouveront, à partir du 15 janvier, dans les buffets et bureaux de gare du réseau du Nord indigènes ci-après :

1° A Valenciennes, à partir de 10 heures du matin et une heure après-midi.

A toute autre heure que celles indiquées ci-dessus, les voyageurs trouveront des repas froids aux mêmes prix.

Un avis ultérieur fera connaître les buffets qui pourront fournir des paniers garnis à 3 fr. et 3 fr. 50, destinés à être emportés dans les voitures.

Désignation des buffets : Abancourt, Amiens, Arras, Auboy, Beaumont, Boulogne, Calais, Cambrai, Douai, Erreux, Flandres, Flandres, Hissou, Jeumont, Laon, Lille, Maubeuge, Montdidier, Quèvy, St-Quentin, Serques, Soissons, Tergnier, Le Tréport, Valenciennes.

Composition des repas. — 1° à 50 c. : Un plat de viande, un légume, fromage, pain à discrétion, un café de vin ou deux verres de bière au choix, à discrétion, ce qui est possible.

2° à 1 fr. : Un plat ou hors d'œuvre, deux plats de viande, légumes ou salade, dessert, demi-bouteille de vin, pain à discrétion.

3° à 1 fr. 50 : Même composition, café avec cognac ou plus, ou bien 1/4 de litre remplaçant un plat de viande, si le buffet est en mesure de le fournir.

Le classement de Douai. — L'Officiel de mercredi prochain, qui lui portant classement de la place de Douai.

La fermeture de la chasse. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

Le 20 janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue de ce pays le dimanche 20 janvier.

amusing à passer la revue des victimes des grands maux. Quand la comtesse ne les accompagne pas, elles sont suivies d'un officier d'ordonnance et d'une dame d'honneur.

Contrat. — Le tribunal correctionnel de Courmoulin, vient de rendre les jugements suivants :

1° Jean-Louis, pour vol, 3 mois, conditionnellement et Henri Gallois de Gallesheim, 3 mois, conditionnellement, pour vol, 3 mois et 15 jours ; François Vanthemp, d'Havelbeke, 3 mois et interdiction de ses droits pendant 3 ans ; Camille Harven, de Roulers, 3 mois, pour attentat à la pudeur ; Henri Bischoff, d'Hénel, 3 mois, pour rupture de bon ; Pierre Gayant, sans résidence fixe, 3 mois et 15 jours ; Mathilde Dorocor, d'Esté, 3 mois et 15 jours, pour vol.

2° Pour les plus beaux chevaux de trait hongres, de race indigène, de plus de 3 ans :

1° Pour les plus beaux chevaux de trait hongres, de race indigène, de plus de 3 ans :

2° Pour les plus beaux chevaux de trait hongres, de race indigène, de plus de 3 ans :

3° Pour les plus beaux chevaux de trait hongres, de race indigène, de plus de 3 ans :

4° Pour les plus beaux chevaux de trait hongres, de race indigène, de plus de 3 ans :

Le concours commencera à dix heures précises et aura lieu à la Place du Casino et dans les rues adjacentes.

LA NEIGE & LE DÉGEL EN FRANCE

Paris, 21 janvier. — La température s'est adoucie sensiblement ces derniers jours. Le dégel s'accroît.

Paris, 21 janvier. — Le dégel est complet dans tout le bassin de la Seine et de la Marne.

Paris, 21 janvier. — Une violente tempête de neige, accompagnée d'un vent violent, a duré toute la nuit.

Les trains arrivent avec de grands retards. Le froid abondamment il. Il pleut dans la vallée.

Depuis hier le dégel est signalé dans toute l'Angleterre.

A Naples, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

A Paris, la neige tombe toujours. A Venise, les lagunes sont gelées.

La comtesse de... Mme Magols est une grande et belle femme aux traits distingués, couverte de long voile de dentelle, elle se dirige vers le fauteuil qui lui est destiné aux pieds de la comtesse.

L'appel des témoins est fait. Les témoins de la comtesse de Widmair ont été cités par le procureur général.

Le président dit que la famille Magols sera entendue dans le courant de la semaine prochaine.

Interrogatoire de l'accusé. Widmair se lève et répond au président avec un accent étranger.

L'interrogatoire roule d'abord sur la jeunesse de l'accusé, les divers établissements d'instruction par où il a passé et sur les débris de sa maison, avec Mme Dida, la victime.

Widmair répond avec assurance. Le président dit que Widmair a tenté de toucher la générosité de la jeune femme en lui avouant humblement qu'il n'était pas riche.

Le président retire toute la scène du crime. Widmair dit qu'il a tué Mme Dida, dans un moment d'effort, parce qu'il avait promis le mariage, elle voulait le mariage.

On entend ensuite les témoins à charge, et l'audience est levée à 6 heures 15.

Offres d'emploi. Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de mendicité, etc.

Les emprunteurs versaient une commission, mais les agents d'affaires ayant son journal social et au moment de la signature, les exploitants n'ont pas de simples signatures, etc.

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé hier quatre individus pour avoir commis des délits de vagabondage, de